

# INTERNATIONAL FEDERATION FOR THE PROTECTION OF THE RIGHTS OF ETHNIC, RELIGIOUS, LINGUISTIC & OTHER MINORITIES

Quitterie Rabec

Conseil des droits de l'homme – 41ème session  
Point 3 : Le droit à l'éducation

## L'Education des filles

Aucun gouvernement n'ignore que l'éducation est un droit fondamental dont doit jouir tout être humain, notamment les enfants, avenir de notre planète. Mais si ce droit est encore largement méconnu dans le monde, l'International Federation for the Protection of the Rights of Ethnic, Religious, Linguistic & Other Minorities (IFPRERLOM) et le Centre d'Etudes Juridiques Africaines (CEJA), à l'instar d'autres institutions, s'inquiètent de la situation des petites filles qui est encore plus alarmante et réclame des mesures urgentes. En effet, selon l'UNICEF, 98 millions de jeunes femmes censées fréquenter l'enseignement secondaire ne sont pas scolarisées<sup>1</sup> et, la probabilité qu'une fille ne soit pas scolarisée est 57% plus élevée que celle d'un garçon<sup>2</sup>.

Nous aimerions attirer votre attention sur l'un des facteurs importants de cette situation alarmante: les normes de genre. En effet, les filles comme les garçons peuvent grandir avec l'idée que la responsabilité du foyer – donc la sphère privée – est réservée aux femmes, et que par conséquent la sphère publique, en particulier la vie professionnelle, est réservée aux hommes. Cette idée peut non seulement empêcher physiquement les filles d'aller à l'école, mais elle peut aussi – lorsque celles-ci y accèdent - les décourager dans la réussite de leur cursus scolaire et dans la poursuite de leurs études. Nous sommes d'avis que ces préjugés négatifs affectent la participation et la performance des filles en classe, pouvant ainsi décourager les familles à les soutenir dans leurs études.

---

<sup>1</sup> [https://www.unicef.org/about/execboard/files/2017-16-GAP\\_2018-2021-ODS-FR.pdf](https://www.unicef.org/about/execboard/files/2017-16-GAP_2018-2021-ODS-FR.pdf)

<sup>2</sup> Rapport de l'ONG [One](#):

[https://s3.amazonaws.com/one.org/pdfs/IDG\\_2017\\_media\\_briefing\\_fr\\_web.pdf](https://s3.amazonaws.com/one.org/pdfs/IDG_2017_media_briefing_fr_web.pdf). Selon celui-ci, 9 des 10 pays où les filles sont le moins scolarisées se trouvent encore, hélas, en Afrique.

L'IFPRERLOM et le CEJA sont convaincus que cette situation n'est due à aucune fatalité, et qu'avec la volonté et la détermination, de réelles initiatives peuvent être mises en place pour y pallier, notamment :

- la collaboration des Etats dans la mise en place du Plan stratégique de l'UNICEF 2018-2021<sup>3</sup> impliquant l'égalité entre filles et garçons en matière d'accès à l'éducation, de poursuite des études et d'apprentissage;
- l'absence de discrimination entre filles et garçons au niveau des rôles, des attentes et des pratiques ;
- Le développement d'activités novatrices comme celles expérimentées par le Forum des éducatrices africaines (FAWE) qui, en Afrique de l'Ouest, forme les élèves à identifier les stéréotypes de genre qui les freinent, et les aident à développer leur confiance en elles, notamment à travers du théâtre<sup>4</sup>.

Par ailleurs, il est démontré que la scolarisation des filles pourrait rapporter au moins 100 milliards de dollars par an aux pays en développement<sup>5</sup>. L'apport de la scolarisation des filles n'est donc pas individuel mais sociétal, et les Etats ont un réel intérêt économique à modifier ces normes.

Pour finir, l'IFPRERLOM et le CEJA recommandent au Conseil des droits de l'homme de demander aux Etats de promouvoir des normes et des pratiques innovantes de nature à encourager les filles à contribuer au développement de la société, et à s'épanouir ainsi pleinement dans la sphère publique.

---

<sup>3</sup> [https://www.unicef.org/about/execboard/files/2017-16-GAP\\_2018-2021-ODS-FR.pdf](https://www.unicef.org/about/execboard/files/2017-16-GAP_2018-2021-ODS-FR.pdf)

<sup>4</sup> Site internet de FAWE Sénégal : <http://www.fawesenegal.com/presentation/> ; présentation brève de leurs actions : <https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/promouvoir-leducation-des-filles-en-afrique-ouest-centre.pdf> ;

<sup>5</sup> Plan International, *Le prix à payer : le coût économique de la non scolarisation des filles*, 2008.